

Tourisme : les attentes de l'ANMSM après l'annonce d'un plan gouvernemental d'investissement dans les stations

Lors de la tenue, mercredi 26 juillet, d'un Conseil interministériel du Tourisme, le Gouvernement a annoncé, par la voix de son Premier ministre, Edouard Philippe, la préparation d'un plan d'investissement dans les stations de montagne. Le Gouvernement a notamment déclaré vouloir « *lutter contre la dévitalisation des stations touristiques liées à l'insuffisance ou à la vétusté de l'offre de services et du patrimoine de logements d'accueil* ».

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne se réjouit de la volonté du gouvernement de se saisir de la question touristique, enjeu majeur pour le rayonnement de la France. L'ANMSM relève que les mesures envisagées pour encourager la rénovation de l'immobilier de loisirs font écho aux dispositifs qu'elle propose depuis plusieurs années à la fois pour inciter l'action des propriétaires et donner des marges de manœuvres supplémentaires aux maires.

Charles-Ange Ginésy, Président de l'ANMSM explique : « *Les maires des stations de montagne ont soumis au Président et au Premier ministre huit propositions pour un Plan Montagne. Je me réjouis de cette première réponse et de la voie que semble vouloir emprunter le Gouvernement. Les dispositifs envisagés doivent toutefois être complétés, précisés et mis en œuvre dans le cadre d'une réelle concertation. Les travaux du gouvernement ne sauraient être menés sans l'expertise des maires des stations de montagne, intéressés au premier chef.* »

L'ANMSM qui a saisi le Premier ministre afin d'être associée aux travaux, souhaite également que le plan gouvernemental traite, au-delà de la seule problématique de la rénovation de l'immobilier de loisirs, l'ensemble des enjeux auxquels sont confrontés les maires des stations de montagne.

L'association rappelle qu'avec 120 000 emplois, 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires généré et plus de 10 millions de visiteurs accueillis, dont deux millions de visiteurs étrangers, les stations de montagne contribuent au dynamisme économique de la France, à son rayonnement à travers le monde, ainsi qu'à l'aménagement du territoire.

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), fédère plus d'une centaine de stations de montagne réparties sur les cinq massifs français (Alpes du Nord et du Sud, Jura, Massif Central, Pyrénées et Vosges). L'ANMSM défend auprès des Pouvoirs Publics les spécificités des stations de montagne liées à leur activité touristique. www.anmsm.fr

Contact presse :

Amélie Lebreton (agence CorioLink) 06.70.60.25.30 / amelie.lebreton@coriolink.com